

1 May 1572

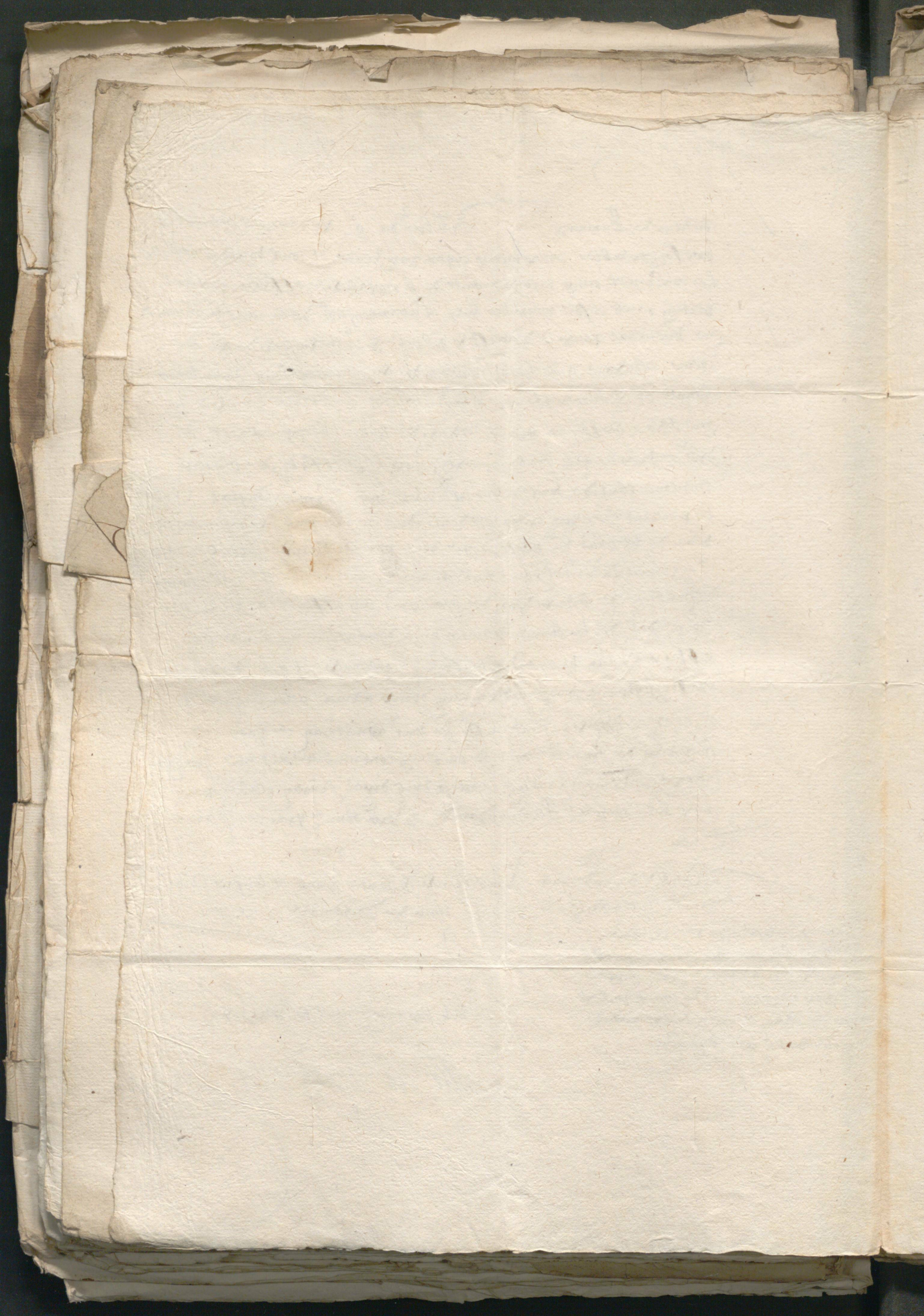
28 Dec  
1571

Monsieur de Lammey. Les lres du 9. de ce mois ma este  
 tres agreable pour avoir cognu par vous, et tous vos bons offices  
 le contentement soumy accompayné de si singuliere affection que vous  
 portez, sans cesse pour les biens et aduantage d'icelle de la cause commune,  
 ne buellant pour ce deslaisser a vous et d'admirer de voir bon  
 coeur, esperant que le C<sup>l</sup> Dieu donnera auons luy tout  
 bon et heureux fin a lad<sup>e</sup> cause, que alors j'espero je  
 me fera aussi la grace d'ouir de vous (recoyssaance et  
 d'ouir) que vous honorez, par les offices de prouoir  
 employé tant de bons devoirs des lres lre Prince Ingraic. Et  
 cependant je s'ouy la faise d'entendre ce que vous s'aduantage  
 de la part du vob<sup>e</sup> charge dont par vob<sup>e</sup> lre fait et mention  
 et les particulieres que vous en lres, lre, vous priant  
 de mesme de d'admirer de ma part lre affectueuse lre  
 dependal de la bonne volente que demonstrez au bien de nos  
 affaires, luy priant de tousiours continué, et que venant la  
 saison propice, ne fauldray luy donner aduis selon lequel il  
 se pourra figer, come aussi je vous aduertiray ce qu'on me  
 mandra de France dont je suis et continué attente parquoy  
 n'ayant entement aultre chose a vous dire, finray coshe par  
 mes lres bonnes et commandons et de bonne grace, priant  
 Dieu

Monsieur de Lammey. Vous donne de sante bonne et longue vie.  
 De Dillenbourg ce xxviii<sup>e</sup> jour de Decembre. 1571.

Quant au p<sup>r</sup>sonaige de sus nomme  
 je desiré bien que vous vous enquissez  
 de la somme que luy demande tant comptant  
 que par obligation et du moult que luy  
 pour se s'admirer et aultre toutes aultres  
 particularites par lre lre.

Et bien bon amy a vous se vray  
 Guste de Lammey



Man 1572

P. P. 58. 1.



no  
...  
...  
...  
...

Recu a Queen le 4. de Janvier  
L'an 1672.

Com.  
Dumais pour les boy

on sicut de

